

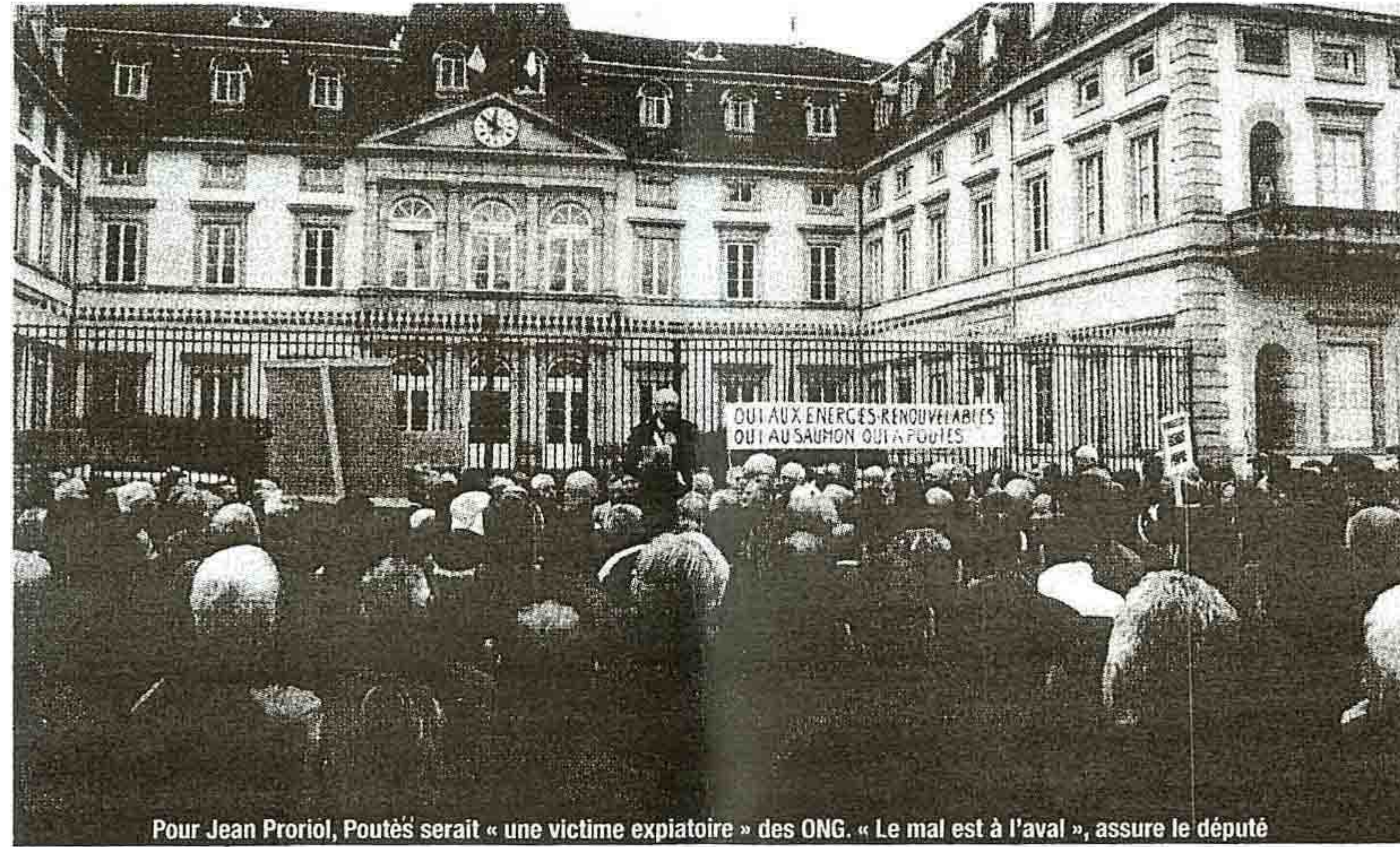
Les élus font barrage à la mort programmée de Poutès



Élus de tous bords et de tout le département font front commun au démantèlement

Détruire le barrage quand l'État mise sur les énergies propres : « hérésie » pour les élus de Haute-Loire, qui rappellent que l'ouvrage produit de l'électricité pour... 50 000 habitants ! » par Guillaume Laurens

À vis de tempête sur "leur" ouvrage oblige : ils avaient tous sorti l'écharpe. Pas le joli cache-nez en laine, non, l'emblème tricolore... C'est donc en plein hiver, la République en bandoulière, que députés, sénateurs, conseillers généraux, maires et autres élus de tout le département ont fait place nette, samedi, face à la Préfecture du Puy-en-Velay, pour faire entendre leurs voix. Entourés, une fois n'est pas coutume, de salariés de la concession EDF, venus en masse défendre leur beefsteak. Portant le nombre de ces "manifestants" à près de 300. L'enjeu ? Le renouvellement de la concession d'exploitation du barrage de Poutès, sollicitée par EDF, expirée depuis le 31 décembre dernier. Les élus entendaient, par la voix notamment du député Jean Proriol, « s'élever contre les pressions qui s'exercent sur le ministre d'État de la part de certaines organisations non gouvernementales ». La condamnation (de ladite attitude, pas du barrage !) est chez eux unanime. Et chacun y est allé, samedi, de son petit mot. À commencer par Bruno Depalle, premier adjoint au maire de Monistrol d'Allier : « On ne peut pas laisser dire qu'effacer Poutès est écologique, économique et sans conséquence énergétique, comme cela a été écrit au ministre ». Décrivant « une hérésie », il défend « l'importance de l'ouvrage ». L'hydraulique serait « un atout essentiel » pour produire de l'énergie propre, comme le préconise le Grenelle... Et de stigmatiser : « Demain, comment alimenterons-nous les véhicules qu'on présente comme ceux du futur ? » Pour le sénateur Jean Boyer, détruire Poutès serait ni plus ni moins qu'un « scandale national. Sa démolition coûterait 12 M€. Nous ne sommes pas fous en Haute-Loire ». Et de se placer loin des ors parisiens : « Il faut que la France d'en haut écoute le message de la Haute-Loire. On représente la France du bon sens, celle qui ne veut pas détruire nos richesses ».



Pour Jean Proriol, Poutès serait « une victime expiatoire » des ONG. « Le mal est à l'aval », assure le député

« Ne nous trompons pas de cible », menaçait quant-à-lui Guy Vissac. « Le problème de la non-remontée du saumon est sur la Loire et non sur l'Allier ». Évoquant pèle-mêle le train Clermont / Nîmes, la Nationale 102, le barrage... Il s'étonnait : « Beaucoup de choses sont en jeu sur notre secteur ». Gérard Roche déplorait, lui, cette « condamnation à mort ». En France, disait le président du Conseil général, « pour être condamné, il faut avoir prouvé qu'on a commis un délit. La preuve de sa nocivité n'est pas faite. Ce n'est qu'un sentiment ». Et de mettre en garde « l'attitude du Gouvernement et le mépris des ministres : qu'ils n'oublient pas que s'ils le sont, c'est qu'il y en a un jour qui les ont soutenus ». Comme de l'électricité dans l'air... Sur un ton tout

aussi incisif, le sénateur Adrien Gouteyron (qui confiait, du haut de son long parcours politique, avoir organisé là sa première manifestation !) évoquait une « vaste blague : qu'on ne nous prenne pas pour des idiots ! » Fustigeant les « marchandages », il assurait « adhérer au Grenelle de l'Environnement : c'est pour cela que les élus de Haute-Loire refusent le démantèlement ».

Au tableau de chasse des écolos ?

Signe de cette « solidarité départementale » : la présence du député Jean-Pierre Marcon, venu défendre une cause en péril sur l'autre circonscription... L'autre député, Jean Proriol, se livrait quant à lui à un (long !) plaidoyer, pour sauver Poutès des griffes "écologistes". « C'est vrai que nous n'avons pas avec

le WWF, SOS Loire Vivante, Greenpeace, un diagnostic partagé sur cet équipement », admettait tout d'abord le parlementaire, avant d'affirmer le soutien de l'exploitant EDF, d'ERDF, mais aussi du Département, de la Région... « Le ministre d'État lui-même a présenté la première étape d'un grand plan de relance de la production hydraulique ». Jean Proriol verrait une drôle « de contradiction à entamer un plan de relance par la démolition d'un barrage ». Ce dernier formerait à ses yeux, « avec ses deux petits frères sur l'Ance du Sud et avec l'usine de Monistrol-d'Allier, l'un des rares équipements industriels construits au Sud du Département ». Un ensemble qui a, ajoutait-il, permis l'installation à Saint-Privat-d'Allier d'un « croisements d'autoroutes électriques.

Nous ne sommes pas pour autant jusqu'au-boutistes » tempérait le député, avant d'évoquer « un outil de production qui fait partie de notre patrimoine : il s'est inséré dans le paysage du haut Allier en y créant son propre éco-système avec des frayères à l'aval de Poutès ». Une véritable « trame bleue qui assure, avec Naussac, une réseau d'eau potable qui alimente Langeac, Brioude, Issoire et le Grand Clermont ». Voilà donc un joli parterre d'élus peu disposé à se voir... fermer le robinet. Ses propositions ? Elles sont au nombre de deux. En premier lieu, « faire savoir au ministre d'État que nous partageons son programme de l'hydro-électricité ». En second lieu, lui faire connaître que « les élus, dans leur immense majorité, ne comprendraient pas une décision d'arasement obtenue par des harcèlements parisiens et le chantage d'organismes » qui feraient de Poutès « une sorte de victime expiatoire, un besoin de victoire à leur tableau de chasse ». Les concernés apprécieront ! Et Jean Proriol de renchérir : « Le mal est à l'aval. Nous souhaitons encore plus qu'eux que l'Allier redevienne cette "rivière à saumons" ». Concrètement, les élus proposent « un renouvellement sous-condition de la concession, avec un premier rendez-vous dans dix ans » (loin, donc, des 40 ans que visaient initialement EDF, NDLR). Ils assurent aussi qu'ils seront exigeants vis à vis d'une part « d'EDF, en lui demandant une requalification par rapport aux normes environnementales », de l'autre « des responsables des embûches semées sur le très long voyage migratoire du saumon ». Car Jean Proriol est formel : « L'effacement de Poutès n'est ni l'alpha ni l'oméga du retour des saumons dans l'Allier. Le détruire », terminait le député, « ce serait excessif, immérité, injuste, économiquement absurde ». Les élus l'attestent : pour sauver Poutès, ils sont prêts à mettre tout leur cœur à l'ouvrage, quitte à placer leurs réseaux sous tension...

EN APARTÉ

Question d'énergie !

Président de l'Association de préservation des paysages exceptionnels du Mézenc, René Valla fait aussi part de son point de vue sur la question. Selon lui, le barrage de Poutès équivaut sur le plan de l'économie de gaz à effet de serre, « à une centaine d'éoliennes. Je l'ai écrit au Préfet qui ne m'a pas démenti ». Il déplore : « pas plus Loire Vivante que les politiques n'ont posé le problème pour qu'il soit compréhensible de tous ! » Et il dénonce l'attitude de Loire Vivante, qui « veut l'arasement et utilise le saumon pour parvenir à ses fins. Elle soutient que c'est le barrage qui est responsable de la disparition du saumon, or les études l'ont montré : seulement 1 % des saumons repérés en basse Loire (à Tours) arrivent à Poutès... Cela n'est pas connu ! » Sur les élus et leur coup de pub, il n'est guère plus tendre : « Ils ont probablement perdu la main et voudraient se dédouaner », confie-t-il. « Les politiques n'ont pas été capables de proposer une vraie solution », regrette cet ancien membre du Conseil Supérieur de l'Énergie (qui fut directeur Énergie d'une filiale du groupe Total). Pour lui, ça coule de source : « Puisque les scientifiques savent maintenant calculer le taux de remontée du saumon, lorsque celui-ci atteindra une valeur de l'ordre de 15 à 20 %, on envisagera l'arrêt de Poutès ! » Donc, d'ici là...

Le point de vue de SOS Loire Vivante

« Concilier l'intérêt général et les intérêts locaux »

Suite à la mobilisation des parlementaires et des élus (ci-dessus), Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante, communique sur l'avenir du barrage de Poutès : « La décision de le démanteler le barrage pourrait être prise prochainement dans le cadre d'une "convention pour le développement d'une hydro-électricité durable", actuellement en cours de négociation. Le Gouvernement prévoit en effet de développer les moyens de production au niveau national et d'effacer plusieurs barrages incapables d'évoluer pour être compatibles avec le respect des rivières et de la biodiversité. Sentant que le démantèlement du barrage de Poutès est maintenant une option probable, certains parlementaires locaux s'activent pour demander son maintien. Si les associations comprennent les craintes locales, inhérentes au changement, elles ne peuvent que regretter. le jusqu'au-boutisme d'élus qui opposent les intérêts locaux à l'intérêt général, niant l'impact écologique et économique du barrage sur le bassin de la Loire. Pourtant des solutions ont été proposées depuis des années, qui permettraient aux collectivités locales de conserver une grande part de leurs revenus et de la production. Le lourd passif du barrage de Poutès est scientifiquement prouvé. Les défenseurs du barrage ont beau dire que celui-ci est compatible avec la préservation du saumon, les études sur les-



Roberto Epple invoque « le lourd passif du barrage de Poutès »

quelles ils se reposent ont été réalisées directement ou indirectement par EDF, parti pris et donc peu crédible. En revanche, toutes les études commandées par le Ministère de l'écologie et réalisées par des scientifiques indépendants (INRA, IFREMER, CSP, Cemagref) sont catégoriques : « Par rapport à l'objectif de minimiser le risque d'extinction du saumon du bassin Loire-Allier, l'application du principe de précaution conduit à recommander la suppression du barrage de Poutès ». (Expertise Loire Allier, CSP Plan Loire, 2005). Au niveau environnemental, la cause est entendue. Par ailleurs, la raréfaction du saumon

a eu des conséquences économiques importantes, dont la disparition de nombreux pêcheurs professionnels et sportifs (rappelons que Brioude était autrefois la capitale européenne de production de saumon, une ressource productrice d'emplois non délocalisables). Les pertes se chiffrent en millions d'euros, dépassant dans certains scénarios les gains du barrage (selon le ministère de l'Écologie).

« Ce serait rétrograde, égoïste »

Les élus locaux refusent de trouver une solution pour l'intérêt général. Ils accusent les associations d'exercer des pressions sur le ministère. Mais de quelles pressions s'agit-il ? Les associations demandent l'application du droit de l'environnement, ni plus ni moins, et menacent effectivement de demander son application par la voie juridique si nécessaire. Toutes les grandes associations se sont mobilisées (WWF France, France Nature Environnement, SOS Loire Vivante - ERN France et la Fédération nationale des Pêcheurs, notamment). Ceci étant, les associations ont pris en compte la nécessité de sécuriser les revenus des collectivités locales, fragiles en zones de montagne, ainsi que la production électrique. C'est pourquoi elles ont proposé dès 2002 des solutions alternatives, qui auraient permis aux communes d'exploiter elles-mêmes deux des trois barrages du complexe et faire d'importants profits tout en lais-

sant la nature reprendre ses droits sur l'Allier. Cette proposition n'a même pas été examinée par ceux qui crient aujourd'hui au scandale. Les scénarios à l'étude aujourd'hui (un démantèlement rapide en partie compensé par le suréquipement des deux autres barrages du complexe) permettraient de conserver jusqu'à 70% des taxes professionnelles et de la production électrique sur le long terme. La production d'électricité serait largement compensée par la création d'autres centrales dans des secteurs moins sensibles et le coût du démantèlement serait en grande partie pris en charge par la production du barrage sur quelques années. Ce faisant, un grand pas serait fait pour sauver le dernier saumon sauvage de grande migration d'Europe. Les communes ont profité des retombées économiques du barrage pendant 70 ans, au détriment de la biodiversité et de l'économie de la pêche. Refuser d'évoluer serait non seulement rétrograde mais égoïste. Il est temps, plus que temps après plus de dix ans de procédure, de faire quelques compromis dans l'intérêt général et par solidarité amont-aval. Les associations ont toujours demandé à ce que les pertes économiques des communes soient compensées par des projets durables, mais la sauvegarde du saumon n'est pas une option, c'est un devoir. C'est notre responsabilité au niveau européen et pour les générations futures.